

Blagnac, questions d'histoire **55**

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2018



Abjurations à Blagnac
sous Louis XIV

p.1



Le Blagnac
de 1918 et de 1968

p.10



Le charron Jean Rocolle rue Sarrazinières vers 1918 (page 10 - Le Blagnac de 1918)

Mon Mai 68 : *p.22*
les souvenirs d'un ingénieur
gréviste de Sud-Aviation

Crash *p.29*
d'un Mirage IV
aux Quinze-Sols

Toulouse-Blagnac *p.33*
l'aéroport de tous
les records

Aeroscopia : *p.42*
le premier musée
de notre ville

Mon Mai 68 :

Les souvenirs d'un ingénieur gréviste de Sud-Aviation

par Roger Gau

Nous commémorons cette année les cinquante ans des événements de « mai 68 » qui, pour être plus précis, se sont déroulés en mai et juin 1968. Je ne peux attendre plus longtemps pour écrire mes souvenirs sur cette période. J'étais alors ingénieur au bureau d'étude de Sud-Aviation à Blagnac. J'étais chargé du système de génération d'air de la climatisation — conditionnement d'air — du Concorde.

ORIGINE

Depuis le début des années 1960, les conflits sont nombreux à Sud-Aviation. Notamment, on observe une multiplication des grèves pour les salaires ou l'obtention d'un accord d'entreprise. La pratique du « tam-tam », qui consiste pour les travailleurs des ateliers à taper sur des morceaux de tôle au signal d'un délégué, se développe de manière importante ; elle montre la volonté des salariés de retourner les conditions de travail qu'ils subissent au quotidien contre la hiérarchie. Cette décennie marque aussi la coordination progressive du mouvement social à l'échelon local — lutte commune aux diverses entreprises du Midi Toulousain — et à l'échelon national — conflits unitaires à l'échelle de la Société —. Après un conflit dur en 1967, le début de l'année 1968 est marqué par une hausse des tensions dans l'industrie aéronautique.

LE DÉBUT DU MOUVEMENT

Le mouvement démarre le jeudi 21 mars de cette même année par des manifestations des étudiants parisiens. Avec plus de 20 000 étudiants, Toulouse a été la première ville universitaire à réagir aux événements parisiens. Des débats quotidiens ont lieu dans les universités et au lycée Pierre-de-Fermat (mon ancien lycée). Pour Sud-Aviation, — dont Maurice Papon était le PDG depuis le 1^{er} janvier 1967, remplacé par Henri Ziegler le 3 août 1968 —, l'occasion était bonne de manifester, car en février 1968, la direction avait annoncé une réduction d'horaires sans compensation intégrale de salaire. Ainsi, le lundi 13 mai 1968, les salariés sont en grève et ne se mobilisent pas seulement en réaction à la répression qui frappe le mouvement étudiant, mais bien pour la satisfaction de leurs propres revendications, dont les plus connues sont les salaires et la reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise. Le lendemain, les grévistes de l'usine Sud-Aviation de Bouguenais près de Nantes — 98 % de grévistes — occupent leur usine et « enferment » durant douze jours les membres de la direction dans l'usine. L'usine Sud-Aviation de Bouguenais fut la première usine occupée de France durant les événements de 68 et lança cette forme de contestation en parallèle aux occupations des universités. Coïncidence ou pas, comme en mai-juin 1936, l'industrie aéronautique s'impose comme l'un des fers de lance de la contestation. Mon mai 68 a vraiment commencé à ce moment-là. D'autres occupations d'usines et grèves vont suivre aux usines Renault du Mans

ou encore dans les chantiers navals de Saint-Nazaire par exemple. À Toulouse, si la situation reste calme, un événement met toutefois le feu aux poudres. Le mercredi 15 mai, la direction propose à ceux qui le désirent de venir récupérer la journée de grève le samedi 18 mai, ce que n'apprécient pas les syndicats. Dans un contexte de mobilisation croissante au plan national, les choses s'accélèrent.

L'OCCUPATION DES USINES

Le lundi 20 mai, un référendum est organisé par le personnel dans le « hall prototype » sur l'opportunité de se joindre au mouvement interprofessionnel. Près de 63 % se déclarent pour la grève illimitée, mais aussi pour l'occupation des usines. Aussitôt, la direction de l'établissement de Toulouse dirigée par Bernard Dufour réagit et demande par lettre au personnel de ne pas se rendre sur leur lieu de travail :

Également, dès le début de l'occupation, la Direction Locale (DL) retire ses gardes des usines et demande aux grévistes d'en assurer la pleine responsabilité. Elle rappelle aussi que l'outil de travail comme les productions, et en particulier le prototype Concorde ou les ordinateurs, nécessitent un entretien régulier. Les

*Lettre
du directeur
Bernard Dufour*

SUD-AVIATION
Usines de Toulouse

Monsieur ,

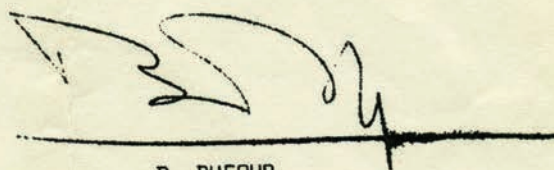
La Direction des Usines de Toulouse vous demande, à compter du Lundi 20 Mai à 17 heures, de ne plus vous présenter sur les lieux de travail jusqu'à nouvelles instructions .

Vous êtes prié de les rechercher par les voies hiérarchiques habituelles.

Nous vous signalons que le Service du Personnel assure une permanence 24h sur 24 à Saint-Eloi, et vous pourrez trouver auprès de lui les indications qui pourraient vous faire défaut .

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées .

Le Directeur :



B. DUFOUR

syndicats font tout d'abord séparément des assemblées générales. Rapidement, il est nécessaire de maintenir un équilibre dans la conduite du conflit et modérer les plus combatifs. Cela ne surprendra personne, mais c'est la Confédération Générale du Travail (CGT) qui est la plus combative alors que Force Ouvrière (FO) et la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) sont plus modérées. Rapidement cependant les trois organisations citées ci-dessus se rassemblent. Les cadres de ces mêmes syndicats sont très vite dans le mouvement. J'étais alors adhérent du syndicat Force Ouvrière dans la section cadre. Une assemblée générale des cadres est rapidement organisée le mercredi 22 mai. Lors de cette assemblée, par un vote à bulletin secret une motion a été adoptée. Celle-ci, distribuée au personnel, mentionne que les ingénieurs et cadres des principales organisations syndicales (la confédération générale des cadres n'en fait pas encore partie)

- 1) — *se déclarent grévistes solidaires de l'ensemble du personnel.*
- 2) — *rappellent leurs propres revendications et préoccupations concernant :*
 - *La réduction du temps de travail,*
 - *Les appointements,*
 - *La formation permanente,*
 - *Les contraintes abusives comme celles de la fiscalité et des ordonnances sur la Sécurité sociale,*
 - *La liberté syndicale et le droit à la grève,*
 - *Leur désir d'entamer des discussions sur l'organisation efficace de l'Entreprise sur la participation réelle des cadres.*
- 3) — *précisent enfin que le cadre de cette grève est strictement limité à des objectifs professionnels et sociaux.*

Pour renforcer le consensus, un comité central de grève (CCG) paritaire, composé de deux membres de chacun des syndicats est mis en place. Il a pour rôle de diriger la grève, d'articuler la lutte entre les établissements, d'organiser les manifestations en dehors des usines et de gérer les rapports avec l'extérieur. Il est relayé par un comité de quatre membres qui prend en charge la gestion quotidienne de la grève dans chacune des trois usines toulousaines (Saint-Eloi, Saint-Martin, Blagnac).

Le comité de grève cité plus haut anime la grève, mais doit aussi organiser la discipline et la sécurité afin de permettre à l'occupation de se poursuivre dans de bonnes conditions. Des cartes individuelles qui identifient les grévistes sont réalisées et doivent être présentées à chaque entrée et sortie de l'usine. Le rôle des grévistes est, par équipes se relayant, de contrôler les allées et venues et de faire des rondes de sécurité. Certains sont particulièrement affectés à l'entretien de l'outil de travail. Des tours de garde sont institués pour le jour et également la nuit, auxquels j'ai bien sûr participé. La garde de nuit ne dure qu'une partie de la nuit et le reste du temps nous dormons dans nos bureaux sur des lits de camp, mais nous sommes prêts à intervenir en cas d'alerte.

Le comité d'établissement joue un rôle dans le mouvement en apportant son aide financière et/ou matérielle aux salariés. Il met à la disposition des repas chauds et froids et ses locaux pour les réunions. Il organise des activités culturelles et sportives. Un comité de liaison des cadres (CLC) est constitué pour contourner la difficulté d'associer la hiérarchie au mouvement et afin que celle-ci puisse faire valoir ses spécificités. Rassemblant plus de 250 ingénieurs et cadres travaillant en lien direct avec le CCG, il participe activement à la grève : création d'un comité d'étude des revendications, travail d'expertise et de conseil sur l'entretien de l'outil de travail, etc.

La manifestation importante de cette période à laquelle j'ai participé est l'assemblée générale des cadres en grève du lundi 27 mai. Dans les conclusions de cette assemblée, il est demandé à la direction locale et à la direction générale de faire aboutir dans

LES ACCORDS DE GRENELLE

Le même jour à Paris, après un week-end marathon, les « accords de Grenelle » sont signés entre le gouvernement d'un côté, la CGT et la CFDT de l'autre, qui se traduisent par :

- Relèvement du SMIG de 35 %, ce qui le portait de 2,22 F à 3 F Généralisation du SMIG à toute la France (le SMIC n'existait pas encore — il sera institué en 1970 —. Le minimum était le SMIG, Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, basé et indexé sur l'indice des prix à la consommation, mais il ne s'appliquait pas partout en France, ni dans tous les secteurs d'activité).
- Hausse des salaires de 10 % en 7 mois. Extension des droits syndicaux. Reconnaissance de la section syndicale d'entreprise
- Accords de réduction du travail pour revenir progressivement aux 40 heures
- Travaux sur le droit à la formation continue (sanctionnés par l'accord de juillet 1970 instaurant la formation professionnelle rémunérée).

Réponse
du comité
de liaison
cadre à
la direction
du 30 mai

COMITE CENTRAL DE GREVE.-

COMITE DE LIAISON CADRES.-

Le 30 Mai 1968

Cher Collègue,

Les difficultés actuelles d'information nous amènent à vous faire parvenir cette lettre, ainsi que les documents joints.

Comme vous pouvez vous en rendre compte à la lecture de ceux-ci, notre action s'est matérialisée successivement par :

- la constitution du Comité de Liaison des Cadres en grève;
- l'adoption, le 22 Mai, d'une motion définissant nos objectifs;
- l'adoption, le 27 Mai, d'une motion transmise à la Direction Générale par le Comité de Grève, garantissant la participation du Comité de Liaison aux négociations;
- La rédaction d'une lettre à la Direction Locale, lui précisant les raisons de notre présence actuelle sur les lieux de travail.

Simultanément, diverses commissions se sont constituées, qui préparent les éléments de négociation et réfléchissent aux conditions futures de fonctionnement de notre Entreprise.

Enfin, nous participons tous, activement et en permanence, à la sauvegarde de l'outil de travail.

Nous espérons, Cher Collègue, que cette lettre aura atteint son but d'information, et nous vous assurons de nos sentiments très cordiaux.

Le Comité de Liaison des Cadres.

P.S.- Nous vous informons qu'une Assemblée Générale des Cadres en grève se tiendra le Samedi 1er Juin, à 9 h. 30, au Restaurant Potez de BLAGNAC.

Ces avantages étaient considérés par les plus conservateurs comme catastrophiques pour la France : l'économie ne pourrait supporter ces augmentations de salaire et ce serait la faillite. La suite a donné un puissant démenti à leur pessimisme.

* Le nom de Grenelle est tiré du lieu où se négocièrent les accords, au ministère du travail situé rue de Grenelle à Paris. Cet hôtel, construit à la fin du XVIII^e siècle, est un ancien palais archiépiscopal. La « salle des Accords », ainsi nommée depuis lors, est une ancienne salle à manger dont le décor a été préservé.

*Lettre
du comité
de liaison cadre
du 30 mai*

L'OCCUPATION CONTINUE

La grève ne s'arrête pas pour autant. Une lettre circulaire est envoyée par la direction

Sud-Aviation Toulouse.

COMITE CENTRAL DE GREVE

à

Monsieur le Directeur des
Usines de T O U L O U S E

Monsieur le Directeur,

Le Comité de Liaison des Cadres en grève nous prie de vous transmettre la communication suivante :

"" Les Cadres en grève des Usines de Sud-Aviation Toulouse ont pris connaissance avec surprise de la lettre-circulaire que vous leur avez fait parvenir.
""
""

"" Pour dissiper toute équivoque, le Comité de Liaison des Cadres, parlant au nom des 264 signataires, rappelle que la présence de ces derniers aux Usines résulte, outre leur motivation personnelle, de la décision majoritaire, prise le 20 Mai 1968 au matin, par le vote à bulletin secret auquel ils ont été conviés par l'ensemble des organisations syndicales : C.G.T.-F.O., C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.
""

"" Le Comité de Liaison des Cadres rappelle que ce vote a été organisé avec le plein accord de la Direction qui a, en outre, vivement encouragé la participation massive des Cadres.
""

"" De plus, les Cadres considèrent que leur présence dans l'Usine, aux côtés de l'ensemble du Personnel, est un des garants majeurs de la sauvegarde de l'outil de travail dans les circonstances actuelles, et sera un élément déterminant au moment de la remise en marche de nos Usines.""

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

LE COMITE CENTRAL DE GREVE.

Toulouse, le 30 Mai 1968

aux syndicats. Le comité de liaison des cadres (la confédération générale des cadres est désormais associée) n'apprécie pas et répond par retour le jeudi 30 mai sous couvert du comité central de grève (voir page 33).

Le même jour, une lettre du comité de liaison cadre qui résume son action est distribuée aux cadres de l'entreprise (voir ci-contre).

C'est le début des négociations. La reprise est dans l'air, mais les discussions sont vives dans les diverses usines et les divers syndicats. La reprise est votée le 10 juin avec une majorité qui est loin d'être écrasante. Le 14 juin, un mois après le début de l'occupation, c'est l'usine de Bouguenais, qui avait lancé le mouvement, qui est la dernière à rentrer dans le rang.

RÉUNIONS INTERNES

En plus des avantages très intéressants donnés par les accords de Grenelle, nous avons obtenu une chose qui va vous paraître dérisoire : des réunions internes des cadres du service. Chaque mois, nous pouvions débattre de tous les sujets concernant de près ou de loin le service. Les conditions matérielles de travail, l'organisation du travail, etc. aucun sujet n'était interdit, à l'exception des problèmes strictement personnels. Un cahier notait les actions à entreprendre pour faire suite à la réunion et un suivi de ces actions était noté jusqu'à la clôture du sujet. La conclusion n'était pas toujours positive, mais on avait eu l'occasion de discuter et de comprendre les tenants et aboutissants du sujet.

C'est dans cet ordre d'idée qu'on a pu dire : « Si en 1789, on a pris La Bastille, en mai 68, on a pris la parole. »

Mais ces réunions internes vont durer quelques années et tomber peu à peu dans l'oubli.

LES À-CÔTÉS

Pendant cette période, les enseignants étaient aussi en grève et les enfants en vacances forcées. Comme je n'étais pas de garde tous les jours, j'ai profité un peu plus de mes enfants. L'après-midi, nous allions à « notre campagne », un petit coin sur les bords de Garonne à la Croix-Falgarde. La météo était très favorable et je garde un très bon souvenir de ces sorties.